

BULLETIN D'INFORMATIONS

Numéro 12

Aux Adhérents et aux habitants du Quartier de l'Épargne



Association de Défense
du Quartier de l'Épargne

2 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES

association.epargne@gmail.com

Tempête autour du projet pôle gare

Cette année 2011 est riche en événements avec l'arrivée d'un nouveau projet pôle gare, quatre ans après les premières esquisses.

Un afflux massif prévisible de véhicules, attirés par un parking de 2800 places et un centre culturel et sportif de 5000 places, seront-ils de nature à résoudre les difficultés de circulation actuelles ? Rien n'est moins sûr.

L'association "Épargnez-nous" a de nouveau tiré la sonnette d'alarme sur l'incohérence d'implanter un équipement à vocation communautaire à cet endroit. Elle a alerté à plusieurs reprises le maire de Chartres, président de Chartres métropole, mais également le président du conseil régional, les élus, les conseillers communautaires, le président de la SNCF. Un "beau" projet sur le papier, un point noir en réalité que devront supporter riverains et usagers.

Nous vous suggérons d'aller renseigner le registre « de la zone d'aménagement concertée (ZAC) » mis à votre disposition à l'accueil de la mairie, en y inscrivant vos remarques.

Une manière de rappeler que chacun souhaite profiter encore longtemps de la tranquillité de ce paisible quartier de l'Épargne.

Du grand vent sur le pont de Mainvilliers, ce vendredi matin 8 juillet 2011. FR3 est présente. Caméra au poing, le journaliste filme notre quartier, se fait conter l'histoire de ces rues bordées de roses trémières, de ces maisons de pierre, sourit au nom de la rue de la Concorde écoute l'historique de notre Association, note ce qui nous oppose au projet du Pôle Gare. Une heure trente plus tard un impératif l'oblige à prendre congé: le patron de la SNCF entre en gare. Chartres étape obligée d'un tour de France pour présenter les quatre années à venir de travaux sur tout le territoire national et également pour signer un protocole d'accord en mairie.

Des mesures acoustiques réalisées dans des conditions défavorables

Un chargé d'études spécialisé en acoustique s'est présenté sans prévenir chez certains riverains du 20 au 25 juin 2011 pour réaliser des relevés de bruit destinés à évaluer l'ambiance sonore existante dans le périmètre du projet "pôle gare". Ces mesures ont été perturbées par des conditions météorologiques défavorables et par de nombreux bruits ponctuels parasites, notamment ceux de marteaux piqueurs ininterrompus durant la journée sur les quais de la gare et par la fête de la musique la nuit du 21 juin.

L'association a contesté les conditions de réalisation de ces mesures, soulignant également que la période du week-end, jugée plus calme, n'avait pas été examinée: qu'en adviendra-t'il avec une salle de spectacles ?

Convivialité partagée

Le 29 mai dernier, exposants et chineurs ont partagé une journée ensoleillée et un petit air de jazz manouche au vide grenier de l'Association. Voulez vous des jolis boutons, des petites cuillers en argent, des draps brodés, des BD, des CD, des vêtements pour vos enfants Alors, ne manquez pas ce grand moment en mai 2012.

Nous avons dégusté ensemble taboulés succulents, cake aux escargots, rouleaux de poivrons, poulets fumants, pizzas, grillades, pâtisseries orientales... tout en accueillant de nouvelles familles de riverains et en commentant l'actualité liée au pôle gare, le 24 juin dernier lors du repas des voisins.

L'association se défend et propose

Alors que l'objectif initial consistait à fluidifier la circulation autour de la gare, le nouveau projet "pôle gare" conduira à densifier le secteur au risque de congestionner les accès routiers et d'hypothéquer toute possibilité d'extension future de la gare ferroviaire.

Faute de Plan de Déplacement Urbain abouti, ce projet n'est pas acceptable en l'état et l'association préconise pour sa part :

- Le déplacement du centre culturel et sportif, hors centre ville.
- La réalisation d'un parking plus modeste et des parkings relais avec navettes en périphérie, afin de limiter le trafic en centre ville.
- L'amélioration des conditions d'accès à la gare ferroviaire conservée et aux quais.
- Une liaison passerelle au dessus des nouvelles voies de circulation du pôle gare afin d'éviter les risques d'accident pour les piétons.
- Une intégration paysagère du projet dans le milieu urbain actuel, par des voies et un stationnement des bus à un niveau plus bas, en évitant le tout béton ou le tout minéral et en favorisant des trames vertes en particulier le long de la rue du chemin de fer.

Permanences de l'Association:

Tous les premiers lundis de chaque mois, de 20H30 à 21H30 au Centre Social de la SNCF face au Compa, sauf juillet et août.

Devenez adhérent pour 6€ par an